

L'enquête sociologique menée par France Michel explore le sujet des usages de l'eau et de l'énergie dans le secteur du logement accompagné. Les pouvoirs publics considèrent la transition énergétique dans le bâtiment comme une priorité forte des pouvoirs publics et souhaitent la « massifier » et « l'accélérer ». Il est particulièrement éclairant de se pencher plus avant sur un segment particulier du logement collectif qui suppose une réflexion adaptée. En effet, la question des usages se pose de manière originale puisque les locataires payent leur consommation au forfait, et que le gestionnaire choisit lui-même les équipements électriques du logement... Pour autant ces singularités font des résidences sociales, ce que les sociologues appellent un « cas limite », c'est-à-dire une situation atypique révélatrice des mécanismes valables pour des situations plus générales. Que nous apprend donc cette étude sur les économies d'énergie dans le logement collectif en général, et plus spécifiquement dans le secteur du logement accompagné ?

Tout d'abord, elle nous invite à remettre en cause nos catégories usuelles, spontanées comme statistiques. D'une part, le locataire type n'existe pas, il y a une diversité de parcours qui implique des rapports à la résidence et à l'énergie bigarrés. D'autre part, il n'y a pas d'un côté les locataires et de l'autre les professionnels, car ces derniers sont des usagers à part entière de l'eau et de l'énergie dans la résidence. Si l'on souhaite comprendre les usages de l'énergie dans une résidence sociale, c'est tout le système d'acteurs qu'il faut regarder. On voit alors que cette question est située dans un angle mort organisationnel ce qui explique une certaine inertie car personne n'en est responsable. En même temps que certains acteurs occupent une position clé de médiateurs car ils exercent à la fois un rôle professionnel et vivent ou travaillent au quotidien dans la résidence.

Ensuite, un autre résultat fort de cette étude est de mettre en évidence « l'idéal type » de la maîtrise des consommations d'énergie dans les résidences sociales : le rationnement technique des usages. Il ne faut pas s'en offusquer ! En réalité cette stratégie est aussi présente dans le logement collectif, par exemple quand on définit température de consigne de chauffage collectif, elle est simplement plus prégnante ici. Elle peut convenir à certains locataires, mais elle engendre nombre de problèmes de confort et de qualité d'usage, et surtout des tactiques de contournement qui la rendent inefficace sur le plan énergétique (chauffage d'appoint). Cette prévalence du rationnement est aussi révélatrice d'une représentation consciente ou non chez les professionnels que France Michel déconstruit : ce sont les locataires qui seraient à l'origine des « gaspillages » énergétiques.

Enfin, ce travail donne également des pistes pour aller au-delà du rationnement vers des usages plus efficaces. France Michel recense des pratiques d'information qui ciblent les locataires comme un brief à l'entrée dans les lieux ou l'alerte en cas de dépassement. Elle observe certaines initiatives plus collectives quand le sujet de l'énergie est abordé avec le groupe de locataires dans les espaces communs. Mais la portée de ces actions vis-à-vis des locataires apparaît limitée, c'est davantage en travaillant sur l'organisation des résidences sociales que l'on trouve des leviers de changement durable des usages. Il s'agit de mettre l'énergie au cœur des préoccupations des professionnels à travers un « processus intégré » qui permettrait de dépasser les cloisonnements habituels pour les aider à trouver ensemble les solutions.

Gageons que ce diagnostic ancré dans les réalités quotidiennes et les enjeux stratégiques du logement accompagné puisse constituer le socle d'une réflexion collective qui permettra à ce secteur de relever le défi d'une transition énergétique qui associe étroitement les habitants.